

DEC112182DAJ

Décision portant modification de la décision n° 100258DAJ du 1^{er} octobre 2010 donnant délégation de signature à M. Jean-Marc Voltini, directeur des systèmes d'information

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 100258DAJ du 1^{er} octobre 2010 donnant délégation de signature à M. Jean-Marc Voltini, directeur des systèmes d'information ;

Vu la décision n° 112204DAJ du 11 octobre 2011 portant nomination de M. Stéphane Cruzol aux fonctions de secrétaire général de la direction des systèmes d'information ;

Vu la décision n° 112179DAJ portant nomination de M. Marc Duschenes aux fonctions de directeur adjoint des systèmes d'information ;

Vu la décision n° 112180DAJ portant nomination de M. Olivier Porte aux fonctions d'adjoint au directeur des systèmes d'information,

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. – L'article 2 de la décision n° 100258DAJ du 1^{er} octobre 2010 susvisée est modifié ainsi qu'il suit :

« **Art. 2.** – En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marc Voltini, directeur des systèmes d'information, délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions respectives, à :

- M. Marc Duschenes, directeur adjoint des systèmes d'information,
- M. Olivier Porte, adjoint au directeur des systèmes d'information,
- M. Stéphane Cruzol, secrétaire général de la direction des systèmes d'information,

à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, les actes, décisions et conventions visés à l'article 1^{er} de la présente décision. »

Art. 2. – La présente décision, qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2012, sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 décembre 2011

Alain Fuchs